

La Flotte et ses tarifs (à partir du 1er JUIN 2011)

Avion	Utilisation	Puissance	Tarif Horaire Sans Instructeur	Tarif Horaire Avec Instructeur	Tarif Baptême 30 MINUTES	Tarif coque nue
1 Piper J3	mixte	65 CV	110 €	110 €	x	x
1 Cessna 150	école	100CV	105 €	125 €	75 €	75 €
1 Jodel D113	mixte	100 CV	104 €	124 €	x	x
1 Cessna 172	mixte	150 CV	127 €	147 €	93 €	93 €
1 DR 400-180	voyage	180 CV	153 €	173 €	93 €	110 €
1 PA28	voyage	180 CV	144 €	164 €	93 €	95 €



AÉRO CLUB D'ESBLY

« Roger MARCANDIER »

Aérodrome de Meaux-Esbly
77 450 ISLES-LES -VILLENOY
Tél : 01 60 04 26 27
www.acesbly.org



Une formule attractive pour s'initier au pilotage

Forfait découverte: 3 vols de 30 minutes pour 195 €



avion école CESSNA 150

Inscription 2011

Inscription club	140 €
Inscription club si - de 21 ans ou famille	70 €
Assurance casse	60 €
Fédération Française Aéronautique + assurance	66 €
Journal Info Pilote	35 €
assurances complémentaires voir à l'inscription	option A
	option B



L' AéroClub d'Esblly vu d'en haut

■ Présentation du Club et de ses activités

Le Club est une association affiliée à la Fédération Française Aéronautique, reconnue d'utilité publique. L'équipe est constituée d'instructeurs qualifiés par le service de la formation Aéronautique, disponibles sur rendez-vous individuels tout au long de l'année.

L'Aéro Club est ouvert 7 jours sur 7 dès 14 heures.

■ Baptême de l'air ou vol d'initiation au pilotage

- Vous pouvez prendre contact avec l'Aéro Club d'Esblly pour faire un baptême de l'air ou un vol d'initiation au pilotage.
- Accompagné(e) d'un pilote expérimenté, pour un coût de 75 à 93 €, vous réaliserez une promenade de 30 mn dans un avion 2 ou 4 places.
- Accompagné(e) d'un instructeur, **le forfait découverte 195 €**, vous permet de réaliser trois vols de 30 minutes correspondant aux premières leçons de pilotage.
- Vous pourrez ensuite, si vous décidez de commencer votre formation de pilote privé avion, vous inscrire à l'Aéro Club d'Esblly.

■ Inscription à l'Aéro Club d'Esbyly

● Documents à fournir

Un certificat médical établi par un médecin agréé aviation civile. L'Aéro Club vous fournira la liste des médecins agréés.

Autorisation des parents pour les mineurs.

■ Les Formations proposées (Brevet de base et Pilote privé d'avion)

Vous pouvez obtenir le Brevet de Base si votre objectif est de vous limiter à des vols locaux où préparer le Brevet de Pilote Privé si vous souhaitez effectuer des voyages en France ou à l'étranger.

■ Le Brevet de Base

Pour obtenir ce brevet, il faut :

- Etre âgé de 15 ans révolus
- Posséder le certificat d'aptitude physique et mentale
- Avoir suivi une instruction au sol et en vol en double commande
- Avoir effectué comme pilote seul à bord au moins 20 atterrissages et 4 heures minimum de vol en solo ainsi que 6 heures en double commande
- Satisfaire à des épreuves théoriques et pratiques

Le brevet de base permet de piloter en VFR seul à bord, sans rémunération, un avion identique à celui sur lequel a été obtenu le brevet hors des espaces aériens et dans un rayon de 30 km du point de départ.

Des autorisations temporaires ou permanentes mentionnées sur le carnet de vol par un instructeur habilité permettent, par exemple, d'emmener des passagers, d'atterrir sur d'autres aérodromes contrôlés ou non, etc.

■ La formation de Pilote Privé d'avion (PPL)

C'est la formation essentielle assurée par les aéro-clubs. Les conditions sont les suivantes :

- Un élève pilote doit avoir 16 ans révolus et un certificat médical valide pour effectuer un vol solo.
- Un candidat à la licence PPL doit avoir 17 ans révolus et un certificat médical valide.
- Un candidat à la licence PPL doit avoir 45 heures de vol, dont 25 heures de formation en vol en double commande, et au moins 10 heures de vol solo supervisé (dont 5 heures de vol solo sur la campagne et au moins un vol solo de 150 NM avec 2 atterrissages complets intermédiaires). La formation comprend une initiation au vol sans visibilité (réalisation d'un virage de 180°) et sur les 45 heures exigées, 5 heures peuvent être faites sur un entraîneur au vol ou un simulateur agréé. L'aptitude au vol de nuit exige 5 heures de vol supplémentaires de nuit dont 3 heures de double commande.

■ Examens théorique et pratique du PPL

L'examen théorique comportera une centaine de questions (à choix multiples) portant sur les chapitres classiques comme la réglementation, les principes du vol, la navigation, etc... Il faudra obtenir 75 % des points alloués pour être reçu(e) à cet examen écrit.

L'examen théorique peut être passé en plusieurs fois mais étalé sur 12 mois maximum. Le candidat a alors 24 mois pour passer l'épreuve pratique et obtenir sa licence PPL.

L'épreuve pratique d'aptitude sera conduite par un examinateur (FE pour « Flight Examiner ») habilité par l'Autorité.

Le programme et des tolérances sont définis dans les JAR-FCL. L'épreuve pratique PPL est divisée (sur monomoteur) en 5 sections : si l'on échoue à une seule section, on peut la repasser dans les 6 mois. Un échec à plus d'une section impose de tout repasser.

■ Privilèges du Pilote Privé d'avion (PPL)

- La licence PPL permet d'exercer, sans rémunération, les fonctions de pilote commandant de bord ou de copilote, sur tout avion qui n'est pas exploité à titre onéreux. La licence doit, bien sûr, être valide pour l'avion considéré.

■ Budget de Formation pour le PPL

● Le budget à prévoir pour un brevet de pilote privé dépend de plusieurs critères. On peut prendre généralement en compte les critères suivants pour faire sa prévision budgétaire.

● Le type d'avion sur lequel la formation sera faite et donc le prix de l'heure de vol qui en découle. A l'Aéro Club d'Esbyly il faut compter 125 € / heure de vol sur un Cessna 150 (Instruction comprise).

● La faculté de l'élève à assimiler les cours pratiques en vol. Chacun apprenant plus ou moins vite, il faudra plus ou moins d'heures de vol pour arriver au niveau de l'examen final.

Certaines personnes pour obtenir un permis voiture font jusqu'à 50 Heures de conduite alors que d'autres se contentent de 30 à 35 Heures le minimum étant aux alentours de 25.

En avion c'est la même chose, le minimum réglementaire étant de 45 Heures pour un Brevet de Pilote Privée on peut baser son budget sur cela mais la moyenne est aux alentours de 50, 55 Heures, pour être au niveau de l'examen final du PPL.

Bien entendu la seule personne qui peut juger que vous êtes prêt pour passer votre examen pratique en vol est votre instructeur.

■ Animations, voyages....

L'Aéro Club d'Esbyly propose au cours de l'année un certain nombre de voyages à ses adhérents (pilotes confirmés et élèves pilotes). C'est l'occasion de partir à plusieurs avions pour des navigations à destination de terrains éloignés (en France ou à l'étranger). Les élèves pilotes peuvent participer à ces voyages accompagnés de leur instructeur et perfectionner leur pilotage sur des parcours qu'ils n'ont pas l'occasion d'effectuer durant leur formation.



■ Accès au Club : voir le plan sur le site <http://www.acesbly.org>

Le terrain est situé sur la D5 entre Esbyly et Meaux.

L'accès à Aéro Club d'Esbyly s'effectue par l'accès n°1 (près du rond-point)

- Première entrée après la route (et le rond-point) qui mène à la Tour de Contrôle **quand on arrive d'Esbyly**.
- Troisième entrée **quand on arrive de Meaux** (avant le rond-point)

■ Vos contacts par INTERNET

Vous pouvez appeler l'ACE ou nous contacter par email à : secrtaire-ace@laposte.net



avion PA28



Cours théorique au club house